

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2025100603

Rapporteur : Ludovic DUCOURAU

Objet : Compte Administratif 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRA, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations de Gujan-Mestras, salle des bénévoles sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 2 juin 2025

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRA
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire en charge des ports
- Corine CAZADE, conseillère municipale déléguée à la culture
- Sandra PEIGNON, conseillère municipale déléguée au tourisme
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal
- Michel CARRARA, Parc de la Coccinelle
- Christel SANCHE, commerçante
- Paquito SANCHEZ, commerçant
- Grégory DEBORD, filière nautique

Absents excusés :

- Stephan PEY – donne procuration à Michel CARRARA
- Corinne GAUTIEZ – donne procuration à Corine CAZADE
- Kevin LANGLADE – donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Sandra PEIGNON
- Arnaud QUENOUILLE – donne procuration à Paquito SANCHEZ
- Cyrille CARRERE – donne procuration à Christel SANCHE

Le compte administratif 2024, établi par le Président de TERRA OSTRA, est conforme aux écritures du compte de gestion de Madame la Cheffe du service comptable du SGC de Belin-Beliet, comptable assignataire de TERRA OSTRA.

Ainsi, après avoir procédé à l'examen des écritures du document comptable qui vous est présenté, je demande aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir adopter le compte administratif 2024 de TERRA OSTRA.

Le Président ne participe pas au vote.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRA

